ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 23 JUIN 1968



Louis SALLÉ
Député du Loiret
Maire d'Olivet
Membre de la Commission des Finances
Rapporteur du Budget du Tourisme
Président de la Commission de Contrôle de la circulation monétaire

DÉPARTEMENT DU LOIRET
Circonscription d'ORLÉANS-OUEST

UNION POUR LA DÉFENSE DE LA RÉPUBLIQUE

Union des Démocrates de la Ve République

Chères Électrices, Chers Électeurs,

La France vient de vivre des journées dramatiques au cours desquelles les promoteurs de la violence se sont efforcés de transformer les justes revendications des étudiants et des travailleurs en une véritable insurrection.

Indifférents aux intérêts permanents de la Nation, à ceux des travailleurs, indifférents au destin de nos enfants, ces agitateurs sont prêts à conduire la France à l'anarchie.

Pendant trois semaines, la liberté, sous toutes ses formes, a été bafouée par des extrémistes, les drapeaux rouges ou noirs ont remplacé les drapeaux tricolores et, actuellement, le spectre de la dictature n'a pas encore disparu.

Pour en finir, le Général de Gaulle a pris la décision de dissoudre l'Assemblée Nationale et il appelle le peuple français à s'exprimer librement.

C'est ainsi que vous allez voter, quinze mois seulement après les dernières élections législatives.

Vous connaissez mon programme ; c'est celui sur lequel vous vous étiez prononcés en 1967 et que le Gouvernement avait entrepris de réaliser. Il a pour but de garantir la Paix, d'assurer le Progrès, la justice sociale, le développement et l'expansion de notre économie.

Mais à la suite des événements graves que nous avons connus, il faudra, j'en suis convaincu, accélérer certaines mesures sociales, augmenter certains crédits, décentraliser l'Administration, réformer notre Université et, à tous les échelons, assurer une participation plus grande des forces vives de la Nation.

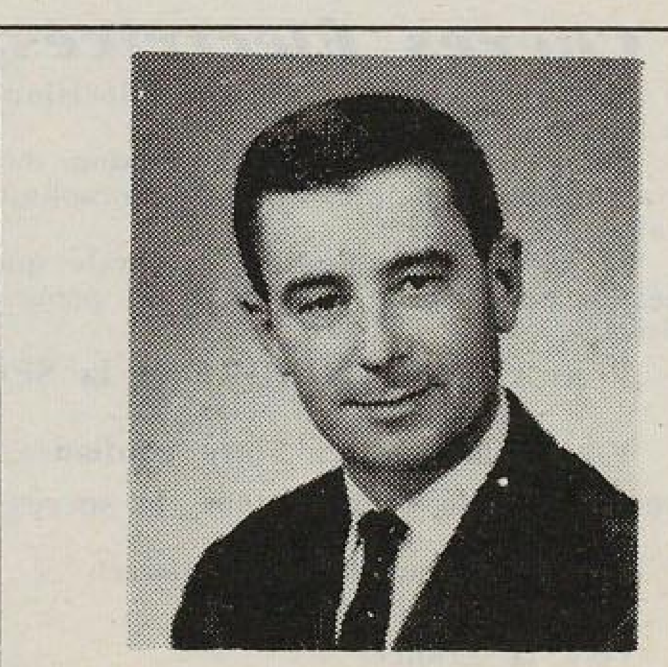
Cependant, la France, contrairement à certaines affirmations, n'est pas et ne sera pas coupée en deux parce qu'il doit sortir de cette consultation une majorité et une opposition. C'est au contraire la condition indispensable au bon fonctionnement d'une démocratie moderne.

Les tentatives dites « centristes » ont, en 1965, aux élections présidentielles et, en 1967, aux élections législatives, favorisé l'extrême gauche, et au Parlement, à part quelques rares exceptions, ces mêmes centristes se sont toujours associés aux motions de censure présentées par le parti communiste ou la Fédération de la Gauche démocrate et socialiste.

Aussi, le choix est simple.

Entre le Communisme totalitaire et ses associés, voire ses complices, ou les aventuriers sanglants de l'anarchie avec le drapeau noir, et les défenseurs de la liberté et du progrès dans le respect de la légalité républicaine qui sont unis sur un programme de législature librement accepté, vous choisirez la République fraternelle, pacifique et prospère.

Louis SALLÉ.



François CASSEGRAIN
Commerçant
Conseiller Municipal d'Orléans

POUR UNE FRANCE MODERNE

avec la participation des forces vives de la Nation

LA PAIX - LA PROSPÉRITÉ - LE PROGRÈS SOCIAL

Face au candidat unique présenté dans chaque circonscription par l'**Union pour la Défense de la République** qui a défini un programme commun de gouvernement, des « oppositions » se dressent et s'unissent pour tout détruire, mais sont incapables de définir une politique commune et de former un gouvernement stable et capable de faire face aux lourdes difficultés de l'heure présente.

Après les graves événements qui viennent de secouer le pays tout entier et qui ont failli l'entraîner à l'abîme, il faut, maintenant que l'ordre est rétabli et la liberté assurée, poursuivre et accélérer l'expansion et le progrès.

POUR MAINTENIR LA PAIX

Grâce à la politique du Général de Gaulle, la France, après 25 années de guerres incessantes, connaît enfin, depuis 1962, **la paix. Fidèle à ses amitiés traditionnelles**, elle refuse par avance de s'engager dans des conflits qu'elle déplore **et qu'elle désapprouve.**

En coopérant avec tous les peuples, en assurant une défense moderne, en construisant l'Europe Unie et en assurant le bon fonctionnement du Marché Commun industriel et agricole aujourd'hui réalisé, en aidant les Etats du Tiers Monde en voie de développement, **nous maintiendrons notre Pays hors de toute aventure** et resterons fidèles à notre mission de rayonnement dans le monde.

POUR GARANTIR LA PROSPERITE

La stabilité de la monnaie, le refus de l'inflation, une meilleure répartition de l'impôt, la défense de la libre entreprise en même temps qu'une expansion progressive et régulière sont seuls de nature à assurer la prospérité du Pays.

La prospérité, cela signifie :

- l'accession à une **puissance économique dynamique, avec la participation de toutes les forces vives de la Nation** et grâce à la modernisation de nos entreprises industrielles, commerciales, artisanales et agricoles qui doivent devenir compétitives sur le Marché Européen ;
- **l'élévation du niveau de vie et le plein emploi ;**
- **la réalisation des grands équipements collectifs**, sociaux, sanitaires, éducatifs et sportifs, ainsi qu'un effort accru en faveur de la recherche scientifique et technique ;
- la poursuite de la **décentralisation** dans le cadre régional.

D'où la nécessité de planifier le développement économique et social, sans jamais oublier que les moyens qui doivent être mis en œuvre ont pour seul objet **d'améliorer l'existence de l'homme, but final de notre action.**

POUR ASSURER LE PROGRES SOCIAL

C'est pour donner à la jeunesse sa chance entière que la Ve République a décidé, depuis 1959, la priorité à l'Education Nationale, dans le domaine de l'équipement comme dans celui de la démocratisation. Les crédits consacrés à son budget représentent 19 % de l'ensemble des dépenses budgétaires alors qu'ils ne représentaient que 9 % en 1958. Sept Universités ont été créées dont celle d'Orléans, et le nombre des boursiers est passé de 360.000 en 1958 à 1.250.000 en 1967.

Il faut aujourd'hui aller plus loin, c'est-à-dire **transformer l'Université française dans ses structures comme dans ses méthodes**, avec la participation des enseignants, des étudiants et des parents d'élèves. Telle doit être la mission des Etats Généraux de l'Université française.

Le logement fera l'objet d'un effort accru et nous devrons construire de plus en plus des logements sociaux ou en accession à la propriété.

Nous poursuivrons nos efforts en faveur des **personnes âgées, des handicapés, des retraités, des rapatriés** et, de façon plus générale, nous accentuerons l'œuvre entreprise pour mettre chacun à l'abri du besoin et de la maladie, et assurer à tous une vieillesse heureuse.

Enfin, grâce aux lois votées par le Parlement, 98 % des Français seront bientôt couverts par la Sécurité Sociale, alors que 66 % seulement l'étaient en 1958.

Chères Électrices, Chers Électeurs,

Le 23 juin prochain, votre décision engagera le sort de notre Pays, comme celui de chacune et de chacun de vous.

Entre l'**aventure et la confusion** dans lesquelles, vous le savez maintenant, le pays se trouverait plongé si par malheur « les oppositions » triomphaient, grâce à leurs alliances contre nature inspirées par le seul intérêt électoral ;

Et la **majorité d'union nationale** qui se présente à vous avec le bilan de ses réalisations, la preuve de sa cohésion pendant 10 années et un programme de gouvernement qui ouvre et garantit l'Avenir et qu'elle s'engage à réaliser ;

Vous choisirez l'ORDRE et la SECURITE.

Vous maintiendrez votre confiance à LOUIS SALLE
en assurant, dès le premier tour, le succès de sa candidature.

Vive le Département du Loiret.
Vive la République.
Vive la France.

Louis SALLÉ
Député du Loiret,
Maire d'Olivet.

François CASSEGRAIN
Conseiller Municipal d'Orléans,
Suppléant éventuel.

Vu, le Candidat.

IMP. DU BOURDON-BLANC - ORLÉANS